

Interaction entre cheptels et grande faune sauvage

Dominique GAUTHIER *et al*

(PN des Écrins, PN des Pyrénées, PN de la Vanoise, PN du Mercantour)

Intervenant : Dominique GAUTHIER (Laboratoire Départemental Vétérinaire des Hautes Alpes ; Conseil Scientifique des Parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins, du Mercantour et de Parcs Nationaux de France)

Co-auteurs : Alexandre GARNIER (Parc national de la Vanoise), Michaël DELORME (Parc national de la Vanoise), Michel BOUCHE (Parc national des Ecrins), Gilles FARNY (Parc national des Ecrins), Thierry DURAND (Parc national des Ecrins), Eric SOURP (Parc national des Pyrénées), Linda RIEU (Parc national des Pyrénées), Alain MORAND (Parc national du Mercantour)

Mots-clés : suivi sanitaire - éco pathologie - interactions domestique sauvage - émergence

La cohabitation domestique / sauvage est un sujet toujours sensible, tant les perceptions des gestionnaires des espaces naturels et des agriculteurs relèvent de préoccupations différentes. Mais l'élevage extensif et la grande faune sont amenés à se côtoyer de plus en plus fréquemment du fait de la restriction de l'espace non anthropisé, tandis que les modes de cohabitation immuables depuis des siècles, sont en train de changer radicalement sous la double pression de l'économie agricole et de l'expansion démographique de la grande faune. Outre la concurrence spatiale et alimentaire, les interactions sanitaires sont un motif récurrent de discussion entre agriculteurs et espaces protégés : invoquées comme un préjudice ou du moins une contrainte supplémentaire pour l'élevage (notamment en cas de persistance d'un réservoir sauvage), les maladies partagées représentent également de réels enjeux en biologie de la conservation, notamment dans les populations fragmentées. Elles sont en outre l'objet d'attention particulière en santé publique tant humaine (cf rapport 2010 de l'INVS) qu'animale (cf recommandations de l'OIE).

Les Parcs nationaux de montagne sont particulièrement concernés par les interactions entre les troupeaux et la faune, du fait de l'ampleur et de l'ancienneté des pratiques pastorales sur ces territoires, de l'accueil de la grande transhumance, conjointement au succès de la protection des espèces sauvages, conduisant à accroître significativement leurs effectifs et leurs domaines vitaux. Ces Parcs nationaux ont développé depuis plusieurs décennies pour certains d'entre eux, plus récemment pour d'autres, des systèmes de surveillance sanitaire : il s'agissait initialement de disposer d'outils d'identification et d'évaluation des accidents et facteurs de dépression d'espèces animales emblématiques ; cette préoccupation de biologie de la conservation a permis d'investir également la dimension des relations entre cheptels domestiques et faune sauvage et de pouvoir rendre des comptes aux agriculteurs. De plus, pour répondre aux besoins en connaissances scientifiques, plusieurs programmes de recherche ont été soutenus pour analyser les mécanismes de ces interactions sanitaires et tenter d'évaluer les risques. Pour les maladies à transmission directe (« nose-to-nose »), les risques restent rares, tandis que pour les maladies à agent pathogène persistant dans l'environnement, il devient non négligeable ; l'analyse des facteurs de risque met en exergue le rôle positif du gardiennage (*versus* la libre divagation) et de la ségrégation de l'espace, tandis que les pierres à sel et la pénétration des zones-refuge de la faune concentrent les risques de transmission inter-spécifiques.

Aujourd'hui, la maîtrise du risque sanitaire est essentiellement préventive. En effet, l'intervention pour lutter contre des maladies de la faune sauvage, lorsqu'elle s'est cantonnée à l'élimination des individus atteints ou la régulation des populations, a été une longue succession d'échecs au cours du XXème siècle. Les méthodes de gestion non destructives des populations fondent de gros espoirs sur la vaccination, technique aujourd'hui en plein développement. Concrètement, la prise en compte du risque sanitaire passe donc par la gestion des cohabitations domestique / sauvage ; différents outils peuvent être proposés, qu'il s'agisse des méthodes d'analyse de risque à intégrer aux diagnostics pastoraux, ou de mesures visant à rétablir ou renforcer le gardiennage des troupeaux, ou encore de recommandations sur la conduite pastorale (par ex gestion des salines, évitement de la divagation en zone-refuge de la faune). La nouvelle loi sur les parcs nationaux de 2006 ouvre même la possibilité d'utiliser les dispositions réglementaires quant aux activités agricoles, mais la mise en œuvre reste excessivement timide en France, notamment lorsqu'on analyse les propositions figurant dans les projets de Charte des Parcs. Force est de constater le poids important de l'élevage traditionnel qui a posé une empreinte séculaire sur les paysages et les perceptions socio-culturelles ; lui apporter de nouvelles contraintes demande aux gestionnaires d'espaces naturels de s'engager dans un dialogue de long terme pour co-construire des dispositifs contractuels de gestion du risque.